



Comment obtenir le gain promis suite à la participation à un jeu

Par **popauf**, le **04/03/2012** à **21:34**

Bonjour,

J'ai participé à l'opération SKI à 1 euro sur le site skihorizon.fr et j'ai reçu un mail m'informant que j'avais gagné la location d'un appartement pour 1 semaine fin avril (voir ci-dessous) :

" Votre appartement pour la station de Risoul est réservé.

Notre service client vous contactera par téléphone dans les prochains jours au numéro que vous nous avez communiqué lors de votre réservation.

En cas d'indisponibilité, merci de contacter notre service client à service-client@travelhorizon.com avec l'objet : OPE1EURO"

N'ayant finalement pas de nouvelles je téléphone et là j'apprends que je n'aurais pas l'appartement car je n'ai répondu à aucune de leurs sollicitations. Or je n'ai aucun message sur mon répondeur téléphonique ni aucun mail (pas de dossier spam). Je suis persuadée qu'ils ne m'ont pas contacté et je leur ai demandé une trace (copie) des mails soi-disant envoyés. Quel recours puisse-je envisager ?

Merci de votre aide

Par **Tisuisse**, le **05/03/2012** à **07:28**

Bonjour,

Il ne faut jamais croire à ce type de tombola pour laquelle vous n'avez jamais demandé à participer. Très souvent il est écrit en gros que vous avez gagné ceci ou cela or, en tout petit caractère il est précisé que le gagnant sera tiré au sort dans la liste des sélectionnés, liste dont vous faites, d'après eux, partie. Il n'y a aucun contrôle d'huissier, rien pour vous le prouver, bref, c'est du bidon à 100 %.

Moralité : ne jamais croire, donc répondre, à ce type de sollicitation. C'est une arnaque très connue sur internet.